

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JUNG Martine
- Ne prennent pas part au vote : M. Marcel BAUER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Etienne WOLF, M. Sébastien ZAEGEL
- Rapporteur : Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**CP/2020/444
L520_2020_11_20_444**

**73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Propositions de subventions pour l'adaptation de logements locatifs sociaux et de reconduction des conventions d'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées et prolongation des conventions d'objectifs entre le Département et les bailleurs sociaux.**

I. La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 72 580 € :
 - 68 580 € à ALSACE HABITAT pour l'adaptation de 24 logements, dont 4 situés hors du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et 20 logements sur le territoire de l'EMS, dont 7 logements situés dans un quartier du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU),
 - 4 000 € à la SOCONEC pour l'adaptation d'un logement situé 13a, rue des Charrons à Bischwiller,
- approuve, les termes des conventions d'attributions de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux annexée à la présente délibération
- autorise son président à signer ces conventions.

II. La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, la reconduction du partenariat avec les bailleurs sociaux de l'Eurométropole de Strasbourg
- approuve les termes du projet de convention à conclure pour l'année 2021, entre le Département et trois bailleurs sociaux de l'Eurométropole : Le Foyer Moderne de Schiltigheim, Habitation Moderne et OPHEA, ;

- autorise son Président à signer ces conventions et avenants, dont les projets sont joints en annexe à la présente délibération.

III. Enfin, la Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide de conclure dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap pour l'année 2021 des avenants entre le Département et respectivement, Domial, Habitat de l'III, Batigère, Néolia, 3 F Grand Est, Amélogis, Habitat et Humanisme et CDC Habitat social ainsi qu'une convention initiale entre le Département, Alsace Habitat et SEDES
- approuve les termes des projets d'avenant à conclure pour l'année 2021, entre le Département et chacun de ces organismes,
- approuve les termes des projets de convention à conclure pour l'année 2021, entre le Département, Alsace Habitat et SEDES
- autorise son Président à signer ces avenants et conventions, dont les projets sont joints en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL	36
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
lmc1141799-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/20